

Géorgie

Le code fiscal de Géorgie établit qu'un assujetti qui n'est pas enregistré ou n'a pas de résidence permanente en Géorgie ou n'a pas de bureau de représentation permanent en Géorgie engagé dans la fourniture de services numériques en Géorgie doit payer la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). La règle est entrée en vigueur le 1er octobre 2021.

TVA Taux normal

Le taux de TVA standard en Géorgie en 2023 est 18%.

Seuil

Il n'y a pas de seuil d'enregistrement pour les fournisseurs de services électroniques en Géorgie.

Liste des services électroniques

Hébergement de sites Web et hébergement de pages Web.

Maintenance automatisée, en ligne et à distance des programmes.

Administration des systèmes à distance.

Entreposage de données en ligne où des données spécifiques sont stockées et récupérées électroniquement.

Fourniture en ligne d'espace disque à la demande.

Accéder ou télécharger des logiciels (y compris des programmes d'approvisionnement/de comptabilité et des logiciels antivirus) ainsi que des mises à jour.

Logiciel pour bloquer l'affichage des bannières publicitaires, autrement connu sous le nom de Bannerblockers.

Télécharger des pilotes, tels que des logiciels qui interfacent des ordinateurs avec des équipements périphériques (tels que des imprimantes).

Installation automatisée en ligne de filtres sur les sites Web.
Installation automatisée en ligne de pare-feux.
Accéder ou télécharger des thèmes de bureau.
Accéder ou télécharger des images photographiques ou picturales ou des économiseurs d'écran.
Le contenu numérisé des livres et autres publications électroniques.
Abonnement aux journaux et revues en ligne.
Weblogs et statistiques de sites Web.
Actualités en ligne, informations sur le trafic et bulletins météorologiques.
Informations en ligne générées automatiquement par un logiciel à partir de données spécifiques saisies par le client, telles que des données juridiques et financières, (notamment des données telles que des données boursières continuellement mises à jour, en temps réel).
La fourniture d'espaces publicitaires, y compris des bannières publicitaires sur un site Web/une page Web.
Utilisation des moteurs de recherche et des annuaires Internet.
Accéder ou télécharger de la musique sur des ordinateurs et des téléphones portables.
Accéder ou télécharger des jingles, des extraits, des sonneries ou d'autres sons.
Accéder ou télécharger des films.
Téléchargement de jeux sur ordinateurs et téléphones portables.
Accéder à des jeux en ligne automatisés qui dépendent d'Internet ou d'autres réseaux électroniques similaires, où les joueurs sont géographiquement éloignés les uns des autres.
Réception de programmes de radio ou de télévision diffusés via un réseau de radio ou de télévision, Internet ou un réseau électronique similaire pour écouter ou visionner des programmes au moment choisi par l'utilisateur et à la demande individuelle de l'utilisateur sur la base d'un catalogue de programmes sélectionnés par le fournisseur de services de médias tels que la télévision ou la vidéo à la demande.

Pièces à conviction

L'emplacement du client peut être établi si l'un des certificats de localisation suivants confirme que son emplacement est en Géorgie:

Coordonnées bancaires ou système de paiement du client.
L'adresse du domicile de l'acheteur.
L'adresse IP du client.
L'indicatif téléphonique du pays du client de l'appareil utilisé pour accéder au service (+995).

Procédure d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez remplir un formulaire spécial «Formulaire d'enregistrement d'un contribuable étranger» sur le site Web du service des impôts géorgien.

Pour remplir le formulaire, vous aurez besoin de quelques informations sur l'entreprise, par exemple:

Pays de constitution à des fins fiscales.

Code et description de l'activité.

Numéro d'identification fiscale du pays d'établissement.

Après avoir rempli et soumis ce formulaire, le service des impôts de Géorgie fournira aux entreprises numériques enregistrées des instructions sur les prochaines étapes pour le dépôt des déclarations de TVA.

Tenir des registres

Tenir des registres comptables pendant 3 ans à compter de la fin de l'année au cours de laquelle le service a été fourni, afin de déterminer l'exactitude de l'obligation fiscale.

Remplir les déclarations de TVA

Non, au plus tard les 20 jours du mois suivant la période comptable (trimestre).

Date de paiement de la TVA

Non, au plus tard le dernier jour du mois suivant la période comptable (trimestre).

Peine

Le non-respect du délai fixé par la législation fiscale géorgienne pour le dépôt d'une déclaration de revenus/calcul de l'impôt auprès de l'administration fiscale, si le délai ne dépasse pas 2 mois, entraîne l'imposition d'une amende d'un montant de 5 % du montant de l'impôt à payer sur la base de la déclaration de revenus. Parallèlement, le montant total de la pénalité pour toute la période de retard ne peut excéder 30 % du montant de la taxe à payer.

La violation du délai fixé par la législation fiscale géorgienne pour le dépôt d'une déclaration de revenus/calcul de l'impôt auprès de l'administration fiscale, si le délai dépasse 2 mois, entraîne l'imposition d'une amende d'un montant de 10 % du montant de l'impôt à payer sur la base de la déclaration de revenus/calcul de l'impôt.

Si le montant de l'impôt à payer sur la déclaration de revenus/le calcul de l'impôt est égal à zéro, l'amende prévue au présent article n'est pas imposée à la personne.



